



Solde de tout compte retard

Par JP98

Bonjour,

Suite à un licenciement économique, j'ai effectué mon dernier jour au sein de la société le 05/06. Depuis, plus de nouvelles.

Je n'ai reçu aucuns documents de sa part et j'attends toujours mon salaire de Mai..

Connaissant mon ex-employeur, il souhaitera payer le SDTC + salaire Mai + Salaire Juin en même temps.

A-t-il le droit de décaler mon salaire de Mai et de l'intégrer au SDTC ??
Le délai porte préjudice pour certains prélèvements (loyer, voiture..).

Merci pour votre retour !